



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

FNDS

Question écrite n° 48721

Texte de la question

M. Henri Cuq appelle l'attention de M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports sur les inquietudes des comites regionaux et departementaux olympiques et sportifs quant a la repartition des nouveaux credits alloues au FNDS pour 1997. En effet, il semblerait que sur les 66 millions de recettes supplementaires seuls 25 millions reviendraient a la part regionale. Afin de compenser notamment l'effort regional dans le cadre du plan sport-emploi, les comites evaluent a 35 millions la part qui devrait leur revenir. Il lui demande donc quelles dispositions il entend prendre quant a cette question.

Texte de la réponse

Lors du debat budgetaire pour 1997, le Parlement a vote un amendement au projet de loi de finances, accepte par le Gouvernement, portant de 2,4 a 2,6 % le taux de prelevement sur les enjeux de la Francaise des jeux en faveur du FNDS. Cette progression du taux de prelevement a conduit a prevoir une augmentation des recettes globales de 66 millions de francs. Sur ces 66 millions de francs, le Parlement a affecte 16 millions de francs au sport de haut niveau, notamment pour soutenir un certain nombre de grandes manifestations sportives, et 50 millions de francs au developpement du sport de masse. Apres concertation entre le mouvement sportif represente par le CNOSF et le ministere de la jeunesse et des sports, le ministre delegue a la jeunesse et aux sports a propose, lors de la reunion du Conseil de gestion du 11 fevrier 1997 du FNDS, de porter a 245 millions de francs la somme devant etre affectee a la part regionale de ce fonds en 1997. Cette enveloppe supplementaire de 30 millions de francs, qui represente une augmentation de 14 %, permettra un meilleur financement des actions en faveur du sport pour tous. En depit d'une conjoncture budgetaire difficile, le sport est l'objet cette annee d'un effort particulier qui va lui donner les moyens de realiser ses grandes ambitions.

Données clés

Auteur : [M. Cuq Henri](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48721

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 910

Réponse publiée le : 14 avril 1997, page 1928